

Lettre d'information de l'opposition municipale

«Celui qui ne craint pas d'agir ne craint pas de parler» Sophocle, philosophe grec

Numéro 4 – mai 2021



Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

« **La politique d'illusions est une politique fatale, elle conduit à la décadence** »

Cette citation d'Emile de Girardin, ardent républicain et défenseur de la liberté de la presse, illustre bien la gestion municipale de la majorité depuis un an : le **choix de l'illusion, de faire croire plutôt que de faire !**

En voici quelques exemples : on vise la troisième fleur mais les rues sont toujours aussi sales et mal entretenues, on parle de piste d'athlétisme alors qu'il ne s'agit que de trois modestes couloirs, d'un nouveau marché le dimanche alors que celui du vendredi décline, de drapeaux devant le château qui menace ruine, un CCAS qui s'éloigne de plus en plus de ses missions premières et dont le fonctionnement interpelle. En résumé, après une année pleine : beaucoup d'annonces pour un bilan bien maigre !

Les Sainte-Mauriens attendent du concret comme la sécurisation du carrefour de la rue Saint-Michel et de la gare routière des 4 routes, la mise en place d'un cheminement pour accéder en sécurité à l'école maternelle, des solutions pour résoudre la circulation difficile rue de Loches et le stationnement sauvage des gens du voyage, un réseau de distribution d'eau fiable, des rues propres et entretenues, dont beaucoup sont en très mauvais état et nécessitent des travaux de voirie, et tout ce qui facilite le quotidien des habitants.

Mais ces préoccupations de la population ne doivent pas être jugées prioritaires par la majorité municipale, trop accaparée à trouver des solutions pour endiguer la valse des adjoints et à remplacer les agents municipaux dont les arrêts, départs et démissions ne se comptent plus.

C'est dans ce contexte que nous travaillons, ou plutôt tentons de le faire, malgré le manque de transparence et au gré des regrettables polémiques initiées par certains membres de la majorité.

Notre volonté est de continuer d'œuvrer pour notre commune en apportant nos points de vue et en avançant nos propositions.

Pour cela, plus que jamais, nous avons besoin de vous, de votre soutien, de vos idées et d'avance, nous vous en remercions.

Les conseillers « *Agissons pour Sainte-Maure de Touraine* »



Non !

La majorité ne veut pas de nous !

En cette période de crise sanitaire, qui devrait être celle du consensus, on aurait pu s'attendre à un geste d'ouverture vers les 5 élus de l'opposition. Ce n'est malheureusement pas le choix de la majorité qui préfère la confrontation au dialogue. **Ce n'est pas notre vision de la démocratie !**

Lors de chaque conseil municipal, nous exerçons une opposition intelligente. Nous justifions nos prises de position et nous votons les mesures qui nous paraissent bonnes pour notre ville. Nous participons activement aux diverses commissions en étant force de propositions. Nous nous rendons disponibles pour prendre part aux actions municipales lorsque nous sommes sollicités. Malgré notre bonne volonté, aucune ouverture.

Certes, nous n'avons pas la même vision de la gestion et de l'avenir de notre commune, mais nous sommes persuadés **qu'il faut faire preuve d'ouverture et savoir travailler ensemble pour faire avancer notre cité.**

Malgré tout, nous continuons

de tendre la main.

Il ne faut jamais désespérer !

Samuel d'Eu



Vos avis et vos réactions nous intéressent.

N'hésitez pas à nous contacter :
agissonsoursaintemaure@gmail.com

La valse des adjoints et du personnel :



c'est tournez ménage !

Le 25 mai 2020, lors de l'installation du Conseil Municipal le maire avait nommé 7 adjoints ; au mois de juillet, il avait dû en nommer un huitième pour cause de non respect de la parité. Puis, suite à la démission de l'adjoint à l'enfance jeunesse au mois d'octobre, un nouvel adjoint était désigné lors du conseil du 30 mars. Enfin, lors de ce dernier conseil, on apprenait une nouvelle démission, celle de l'adjointe au commerce qui ne sera pas remplacée. On attend la suite... Quant au personnel, on attend encore des nominations suite à des départs et des démissions. Après des mois d'attente, nous venons juste d'apprendre, le recrutement d'un personnel d'encadrement et d'une policière municipale dont le poste était vacant depuis le mois d'octobre 2020. Il était temps !

Questions (extraits) posées au maire au conseil municipal du mardi 2 février 2021

Conseil Municipal anciens et nouveaux adjoints : l'adjointe chargée du commerce ayant donné sa démission par lettre recommandée le 24 février 2021, quelle est l'utilité du retrait de ses délégations le 25 février 2021 ? D'autre part, les accusations, énoncées de manière sibylline qui motivent cette décision, laissent sous-entendre des faits graves et demandent des éclaircissements auprès des autres membres du Conseil Municipal. Le poste d'adjoint au commerce étant supprimé, qui prendra en charge cette compétence ?

Réponse du maire : « J'ai pris la décision de retirer les délégations de fonction et de signature à Madame Naouele QUERNEAU, 3^{ème} adjointe au maire, par arrêté municipal N°ARR-2021-051 du 25 février 2021, en raison de son manque d'implication et de disponibilité, pour préserver la bonne administration communale. J'assurerai directement le suivi des dossiers relatifs aux entreprises, au commerce et à l'artisanat »

Notre commentaire : sans juger du bien fondé de cette décision, nous nous interrogeons comment une commune de plus de 4 000 habitants peut se passer d'un adjoint au commerce...

Assainissement : les coupures d'eau se font de plus en plus fréquentes. Véolia procède ces derniers jours à une enquête auprès des habitants dans certains quartiers. Si des travaux d'envergure sont à entreprendre, comment seront-ils financés puisque l'enveloppe de 488 000 € prévue à cet effet a été utilisée pour financer d'autres dépenses ?

Réponse du maire : « La municipalité a décidé d'engager un diagnostic patrimonial des réseaux d'assainissement. Cette étude permettra de programmer l'entretien des réseaux pour les années à venir, jusqu'à leur transfert à la Communauté de Communes Touraine-Val de Vienne. A ma connaissance, la ville a connu un incident majeur le mercredi 17 février dernier.... Les équipes de notre délégataire ont toutefois rétabli la situation dans la journée. »

Notre commentaire : une fois de plus, il faut attendre...le résultat d'une étude...Quant au financement des travaux, le maire n'apporte aucune réponse.

Le CCAS : la dérive

Rappelons tout d'abord que le Centre Communal d'Action Sociale doit œuvrer pour aider les personnes en difficulté, s'occuper de la santé et du lien social des habitants.

Si on peut saluer l'action menée pour lutter contre la pandémie, on s'étonne de la gestion pour le moins opaque de cette instance. Les aides sont accordées sans présentation de dossiers au Conseil d'Administration où nous siégeons. Une instance fourre-tout qui mêle la déchèterie solidaire, l'organisation du marché « paysan » et diverses animations qui n'ont rien à voir avec un CCAS censé agir pour aider les personnes en difficulté.

Enfin, l'omniprésence des activités du CCAS dans la communication de la mairie occulte les autres sujets comme notre jeunesse, le développement du commerce et de l'artisanat, les associations. C'est-à-dire la vie au quotidien des habitants de notre ville.

Il serait temps de revenir aux fondamentaux !

Journées de la déportation et du 8 mai



Cérémonies en catimini

Ni les élus de l'opposition, ni les descendants des déportés n'ont été officiellement informés de la tenue sans public de la cérémonie en l'honneur des déportés. Bis repetita pour le 8 mai limité à 20 personnes « identifiées » dont les élus de l'opposition ne font pas partie ! La présence d'une délégation représentative de la population à ces cérémonies en y associant des jeunes aurait été un gage d'unité autour de valeurs communes. Dommage !

Vaccination COVID :



Les élus d'Agissons s'impliquent

Fidèles à leur devise et preuve de leur esprit et volonté d'ouverture, les conseillers du groupe d'Agissons pour Sainte-Maure de Touraine ont répondu favorablement à la sollicitation du maire pour accompagner des personnes au Centre de vaccination de Chinon.

C'est ainsi que notre collègue **Annaïck Richard** était aux côtés de nos aînés candidats au vaccin le vendredi 30 avril. Tout s'est bien passé !

Démocratie et droit de réponse

Nous avons demandé à Monsieur le maire d'exercer notre droit de réponse au Flash-info « La majorité s'adresse à vous » du 8 décembre 2020 publié à 2 200 exemplaires et distribué aux frais du contribuable. Toujours pas de nouvelles. Rappelons au passage que « La Chèvre libérée » est financée sur nos deniers personnels et distribuée par nous-mêmes.